



SEANCE ORDINAIRE DU 3 FEVRIER 2026

A 19 HEURES

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la Mairie de Beaulieu sur mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le TROIS FEVRIER DEUX MILLE VINGT SIX à DIX-NEUF HEURES, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) Décisions municipales : compte-rendu,

FINANCES

- 2) Approbation du Compte Financier Unique – exercice budgétaire 2025,
- 3) Budget communal – année 2025 – affectation des résultats du Compte Financier Unique,
- 4) Budget communal – opérations immobilières réalisées par la commune : bilan de l'année 2025,
- 5) Budget communal – année 2026- Rapport sur le débat d'orientation budgétaire,
- 6) Octroi d'une subvention à l'association « Un bras de fer avec l'océan » pour un projet sportif en voile mini 6.50 – participation à la mini transat 2027,

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES ALPES-MARITIMES

- 7) Accueil de loisirs sans hébergement périscolaire, extrascolaire et établissement d'accueil du jeune enfant « Les Petits Malins » - conventions d'objectifs et de financement 2026 – 2030,

METROPOLE NICE COTE D'AZUR

- 8) Rapport d'activité et de développement durable du 01.01.2024 au 31.12.2024 – avis,

STATIONNEMENT

- 9) Modification du périmètre de la zone bleue,

GARE SNCF DE BEAULIEU-SUR-MER

- 10) Convention de financement des études de projet et des travaux de réaménagement et de rénovation du bâtiment voyageur.

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 28 janvier 2026

Le Maire,
Roger ROUX

